
SUGAR BEET AND BEET SUGAR IN THE EU

RAYMOND GRAFF

CGB

A) ECONOMIE ET POLITIQUE

1. LA PRODUCTION DE SUCRE DE BETTERAVE EST NEE EN EUROPE

L'Union Européenne qui compte 15 pays actuellement est le berceau de la betterave à sucre.

Les propriétés sucrées de cette dernière ont été détectées en 1600 par un chimiste français Olivier de SERRES. 150 ans plus tard, le chimiste allemand Andreas MARGGRAF a étudié sérieusement l'extraction de ce sucre et son élève Franz Carl ACHARD, aux environs de 1800, est à l'origine de la première production industrielle de sucre.

Cette industrie dont les débuts ont été très difficiles sera lancée par le blocus continental qui opposa NAPOLEON à l'Angleterre.

En fait, c'est le début de la première organisation de marché du sucre avec un contrôle des importations par le blocus et des aides aux investissements ou à la production dans diverses régions d'Europe. C'est la conjonction de la curiosité des chercheurs avec les intérêts économiques et politiques du moment qui ont été à l'origine de cette nouvelle industrie.

Mon ambition n'est pas de vous brosser l'histoire européenne de la betterave, mais de vous montrer que la culture betteravière et l'industrie sucrière européenne ne sont pas très anciennes et qu'elles ont été dès le départ liées à la politique.

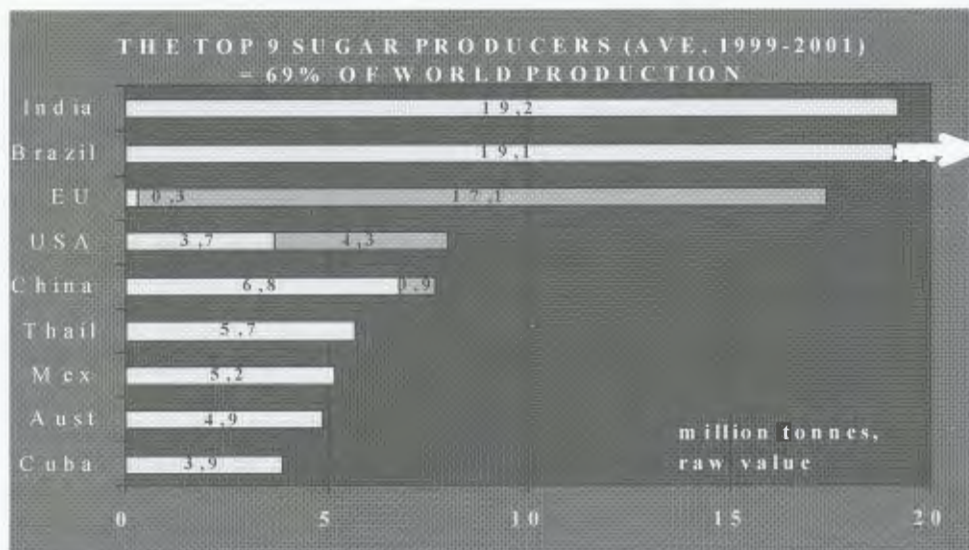
Aujourd'hui, le sucre est encore une denrée stratégique dont les gouvernements ne peuvent et ne doivent pas se désintéresser.

Le bioéthanol de betterave est à mon avis lui aussi pour l'avenir une denrée stratégique. Il requiert tout à la fois recherche pour l'amélioration de son coût de production et soutien politique. J'espère que cette industrie du bioéthanol de betterave, qui commence seulement à une échelle modeste comparée à la production de bioéthanol de céréales ou de canne à sucre, trouvera assez vite dans nos différents pays les soutiens politiques et économiques qui sont nécessaires à son développement.

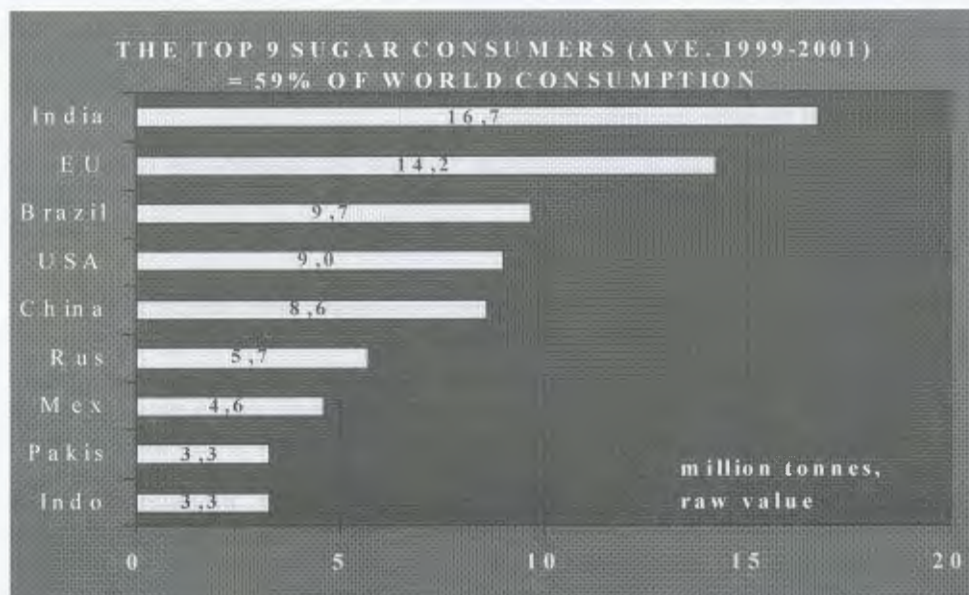
2. LA PLACE DE L'UNION EUROPEENNE DANS L'ECONOMIE SUCRIERE MONDIALE

Aujourd'hui, l'Union Européenne compte parmi les leaders de l'économie sucrière mondiale.

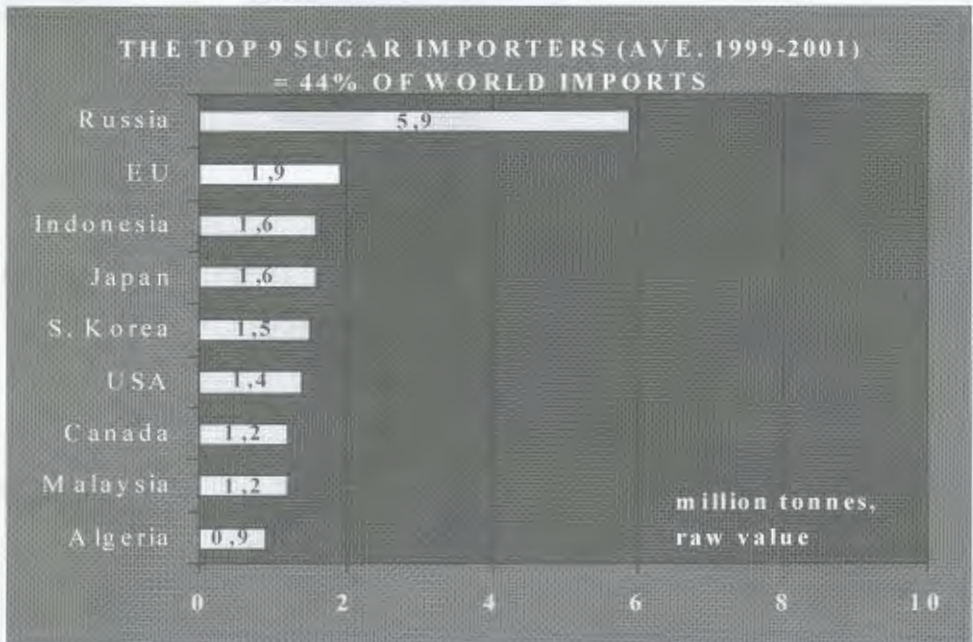
Cliché 1



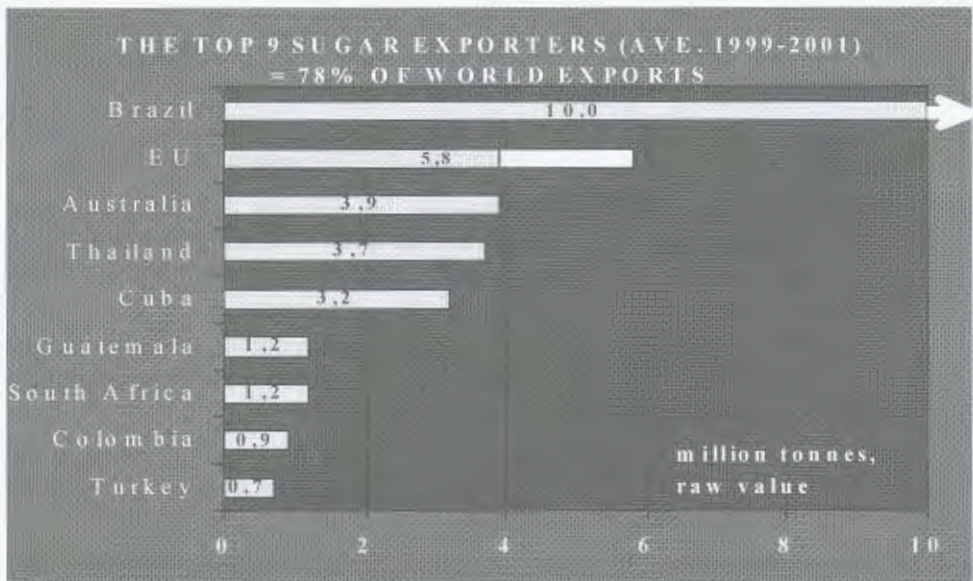
Cliché 2



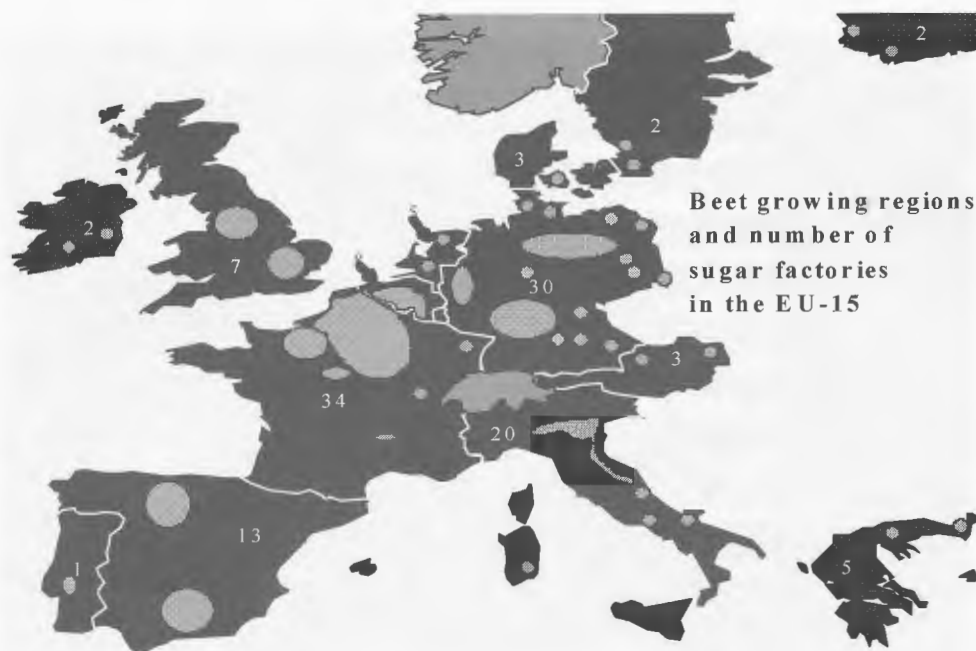
Cliché 3



Cliché 4



Cliché 5



3. LOCALISATION ET EVOLUTION DE LA CULTURE BETTERAVIERE DANS L'UNION EUROPEENNE

La betterave est cultivée dans 14 pays de l'Union Européenne par environ 300.000 planteurs. Seul le Luxembourg ne cultive pas la betterave.

En 2002/2003, les surfaces betteravières atteignaient environ 1.870.000 hectares dont 40.000 pour la production d'alcool et de bioéthanol en France.

La surface cultivée en betterave par planteur est donc en Europe d'environ 6 hectares et la surface des fermes betteravières avec environ 30 hectares est à peu près dans la moyenne des surfaces des fermes européennes de cultures arables.

Il y a en effet en Europe beaucoup de petites exploitations agricoles car l'Europe a une tradition agricole très ancienne et généralement depuis 200 ans des règles de succession fondées sur le partage.

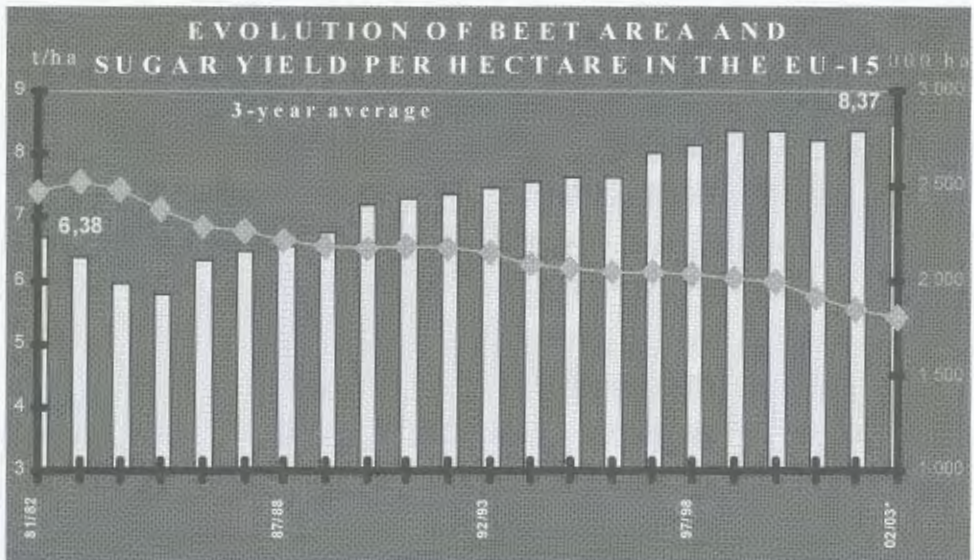
Cette caractéristique de taille d'exploitation nous distingue fortement de nombreux autres pays qui ont une agriculture plus récente et où la surface des exploitations agricoles est bien supérieure.

C'est aussi un élément qui explique l'importance de la culture betteravière pour l'équilibre économique de nombreuses exploitations agricoles et l'attachement des planteurs à cette culture qui permet de bien valoriser le travail et les investissements.

La réglementation sucrière européenne, qui assure la viabilité économique de notre secteur et dont je vous parlerai après, a conduit à une stabilisation de la

production sucrière. En conséquence, chaque fois que les rendements betteraviers augmentent, les surfaces ont tendance à diminuer.

Cliché 6



Vous pouvez voir sur la courbe que la production de sucre blanc par hectare atteint environ 9 tonnes, c'est-à-dire en moyenne presque 1 kg par m². Il y a évidemment de grandes différences selon les régions en fonction de la nature du sol mais surtout du climat, ce qui conduit à de grandes différences dans la manière de cultiver les betteraves.

Par exemple, dans certaines régions d'Espagne, du Portugal et d'Italie, il est nécessaire de semer les betteraves en automne pour les récolter en été.

4. L'INDUSTRIE SUCRIERE DANS L'UNION EUROPEENNE

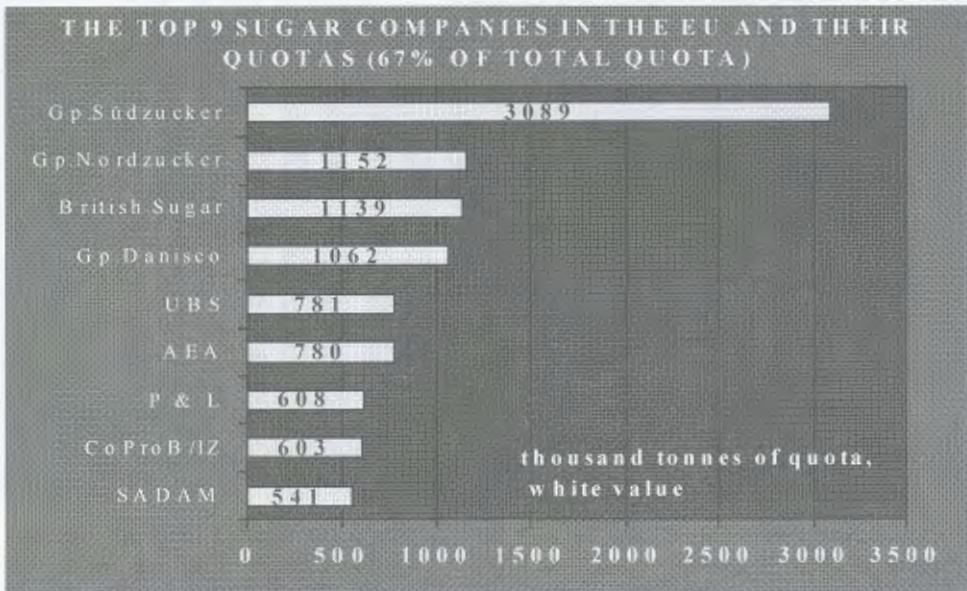
En 2001/2002, il y avait dans l'Union Européenne 135 sucreries de betteraves pour une capacité totale de transformation journalière de 1 380 000 tonnes. La taille de l'usine moyenne européenne est donc de 10 200 tonnes de betteraves par jour. Mais évidemment il y a toutes les situations, depuis 2 000 à 3 000 tonnes par jour jusqu'à 20 000 à 25 000 tonnes par jour pour les plus importantes.

Les durées de fabrication sont évidemment très variables selon les pays, essentiellement pour des raisons climatiques et de variation annuelle des rendements. En 2001/2002, année de rendement médiocre, la durée moyenne de fabrication dans l'Union Européenne a été de 82 jours environ avec des moyennes de durée selon les pays comprises entre 60 et 140 jours.

Le phénomène de concentration est une des caractéristiques de l'industrie sucrière européenne qui a fermé près de 80 usines au cours des 10 dernières années et qui en fermera sans doute encore beaucoup dans les années qui

viennent. La concentration n'est pas seulement technique. Elle est aussi financière. Il ne reste plus qu'une cinquantaine de sociétés sucrières alors qu'il y en avait plus de 120 au début des années 1980, sans tenir compte de l'ancienne Allemagne de l'Est.

Cliché 7



Cette concentration capitalistique a été particulièrement active ces dernières années en Espagne, en France et en Italie. Mais c'est encore dans les pays d'Europe Centrale candidats à l'adhésion à l'Union Européenne que cette concentration s'est révélée la plus forte et devrait se poursuivre de manière intensive, notamment sous la conduite des 4 ou 5 principales sociétés sucrières d'Europe de l'Ouest.

Voir Cliché 8

Je dois dire que cette poussée financière des sociétés sucrières de l'Europe de l'Ouest ne se limite pas à l'Europe Centrale puisque le Brésil, le Chili et l'Australie sont aussi dans le champ de leurs investissements sucriers et alcooliers.

Dans le paysage industriel, il me semble nécessaire d'insister sur le rôle croissant que jouent en Europe les planteurs de betteraves à travers des participations directes et indirectes au capital des sociétés sucrières auxquelles ils livrent leurs betteraves, qu'il s'agisse de sociétés anonymes par actions ou de coopératives. Je pense qu'aujourd'hui, près de 50% du capital des sociétés et coopératives sucrières de l'Union Européenne est dans les mains des planteurs et c'est un phénomène qui tend à se renforcer parallèlement au désengagement d'un certain nombre de sociétés financières.

Cliché 8 : les sociétés sucrières de l'UE présentes dans les PECO

THE EU SUGAR COMPANIES PRESENT IN THE CENTRAL & EASTERN EUROPEAN COUNTRIES

SÜDZUCKER (D) direct : 14% POLAND

SÜDZUCKER (D) indirect :

- (50% AGRANA : 36% HUNGARY, 28% SLOVAK REPUBLIC,
24% CZECH REPUBLIC)

- (50% EASTERN SUGAR : 17% POLAND, 25% HUNGARY,
33% SLOVAK REPUBLIC, 37% CZECH REPUBLIC)

NORDZUCKER (D) : 16% POLAND, 39% HUNGARY
39% SLOVAK REPUBLIC

BRITISH SUGAR (GB) : 10% POLAND

P & L (D) : 16% POLAND

SDA (F) : 39% CZECH REPUBLIC

DANISCO (DK) : 85% LITHUANIA

COSUN (NL) : 100% SLOVENIA

5. LE BILAN SUCRIER DE L'UNION EUROPEENNE

Vous avez vu sur les clichés précédents quelle était la place de l'Union Européenne dans l'économie sucrière mondiale.

Cliché 9

TABLE OF RESOURCES 2002/2003

	SUGAR	ISOGLUCOSE	INULIN
CARRY-FORWARD 2001/2002	385 000	300 000	180 000
PRODUCTION	17 100 000	0	0
SUGAR IMPORTS	2 050 000		
IMPORTS OF SUGAR CONT. PRODUCTS	600 000		
TOTAL	20 135 000	300 000	180 000

TOTAL RESOURCES : 20,615 million tonnes

Cliché 10

TABLE OF UTILISATION 2002/2003			
	SUGAR	ISOGLUCOSE	INULIN
CONSUMPTION	12 850 000	280 000	150 000
EXPORTS IN SUG- CONT. PRODUCTS	800 000		
QUOTA AND ACP EXPORTS	2 650 000		30 000
NON-QUOTA EXPORTS	3 035 000	19 000	
STOCK REDUCTION	- 100 000		
CARRY-FORWARD TO 2003/04	900 000		
TOTAL	20 135 000	300 000	180 000
TOTAL UTILISATION : 20,615 million tonnes			

Je pense utile de vous donner une explication sur le bilan sucrier européen de 2002/2003 tel qu'il est estimé après déclassement en hors quota de 862 000 tonnes de A et B.

Tous les chiffres que je vais vous donner sont en tonne de sucre blanc ou d'équivalent sucre blanc.

Voir Cliché 9 et 10

Vous voyez donc à travers ce bilan les chiffres d'une bonne année.

L'an dernier qui était une année médiocre, nos exportations de sucre hors quota ont été en comparaison particulièrement faibles avec un total de 1 320 000 tonnes seulement.

6. L'ORGANISATION COMMUNE DU MARCHÉ DU SUCRE

L'Union Européenne a mis en place à partir de la récolte de 1969 une organisation commune du marché du sucre.

Les objectifs de cette organisation sont d'assurer un revenu convenable aux planteurs de betteraves et un approvisionnement à prix raisonnable pour les consommateurs.

Ces deux objectifs ont été assez bien respectés par les règlements successifs qui ont dû s'adapter pour tenir compte de différents évènements. Tout d'abord

les élargissements de l'Union Européenne de 6 à 15 membres. Ensuite, l'arrivée sur le marché de nouveaux substituts du sucre : l'isoglucose et l'inuline hydrolysée. Il a fallu aussi tenir compte de contraintes budgétaires croissantes avec la mise en œuvre de ce que nous appelons l'autofinancement du Régime.

Nous avons également pris en compte les engagements internationaux que l'Union Européenne a conclu à l'égard des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, les engagements qui résultent des négociations agricoles multilatérales du cycle d'Uruguay, les engagements pris à l'égard des Balkans occidentaux.

A l'avenir, nous devons également intégrer les engagements à l'égard des pays les moins avancés et ceux qui seront probablement pris dans le nouveau cycle de négociations agricoles à l'Organisation Mondiale du Commerce. Vous voyez que notre organisation de marché est sans arrêt en train d'évoluer et de s'adapter.

Notre organisation de marché est donc très complexe et je ne peux que la synthétiser devant vous.

Notre marché est protégé par des droits de douane. Mais dans le même temps, il est très ouvert aux pays en développement qui peuvent envoyer environ 2.000.000 tonnes c'est-à-dire 15% des besoins de notre consommation sans payer de droits de douane et en recevant le prix garanti communautaire.

La production de sucre de betterave, d'isoglucose et d'inuline est libre sur le territoire de l'Union Européenne. Mais, la commercialisation est limitée par des quotas A et B. Ce qui dépasse des quotas doit être reporté à l'année suivante ou exporté sans aide. C'est le C.

Avant les négociations du cycle de l'Uruguay, la gestion du marché intérieur, c'est-à-dire le respect de l'équilibre entre les ressources A et B, les importations et les besoins de la consommation était réalisée par l'exportation avec restitution, c'est-à-dire avec une aide financière.

Depuis 1995, les exportations subventionnées sont limitées. L'équilibre se fait donc au moyen des exportations autorisées et, pour le solde sous forme d'un déclassement de quota, c'est-à-dire par une diminution des garanties offertes aux producteurs, planteurs et fabricants.

En 2002/2003, je vous ai dit que ce déclassement avait atteint 862 000 tonnes, c'est-à-dire environ 5,7% des quotas. Les quantités à prix garanti dont bénéficiaient les producteurs européens ont donc été diminuées de 5,7% en 2002/2003.

Il est très difficile de dire ce qui se produira en 2003/2004, car le déclassement est le résultat d'un calcul complexe où interviennent les productions A et B et donc les rendements de l'année, les importations, la consommation et le coût des exportations c'est-à-dire le prix mondial. Comme le prix mondial est mauvais et le restera encore quelques temps et que la consommation est assez stable il est très probable qu'il y aura un déclassement en 2003/2004, mais ne me demandez pas combien.

7. LES DEFIS POLITIQUES AUXQUELS NOUS SOMMES CONFRONTES

A) LE DÉFI DE L'ÉLARGISSEMENT (CLICHÉ 11:)

Cliché 11

EU-ENLARGEMENT



A la fin de 2002 les négociations d'adhésion de 10 pays candidats à l'Union Européenne se sont terminées avec succès.

Cliché 12



Le traité d'adhésion est maintenant en cours de rédaction et de traduction pour être soumis aux ratifications nécessaires.

L'élargissement sera effectif le 1^{er} mai 2004 et l'Union Européenne comptera alors 25 Etats membres.

Voir Cliché 13

Dans le secteur du sucre, les candidats ont obtenu :

- 3 165 347 tonnes de quota au total,
- dont
- 2 958 392 tonnes de quota sucre,
- et
- 206 955 tonnes de quota isoglucose.

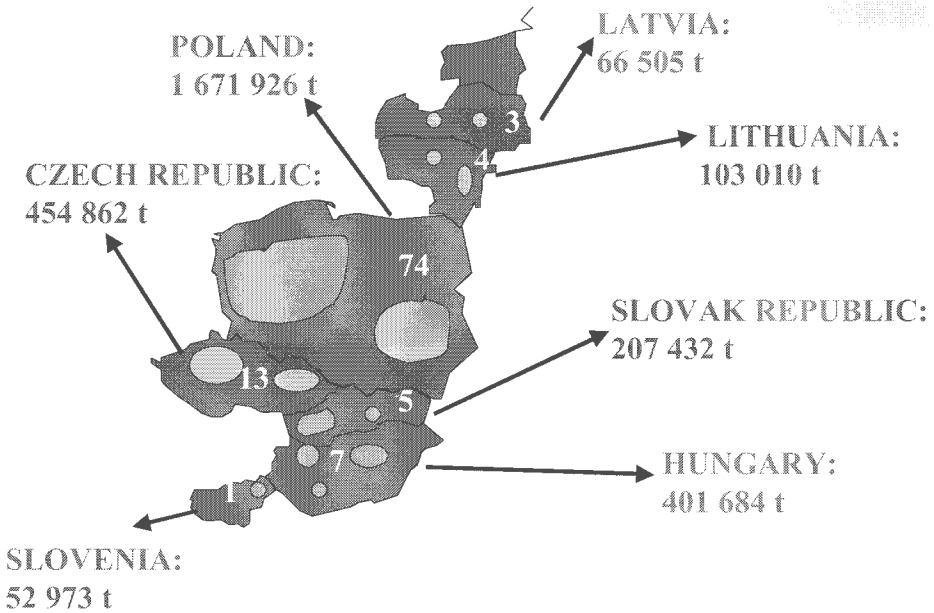
Rapporté aux quotas actuels de l'Union Européenne à 15, cela correspond à :

- 20,4% des quotas sucre,
- et
- 68,8% des quotas isoglucose.

En fait, 7 pays sur 10 ont obtenu des quotas en fonction de leurs références passées : la Pologne a obtenu 63% du nouveau quota sucre et la Hongrie 66% du nouveau quota isoglucose.

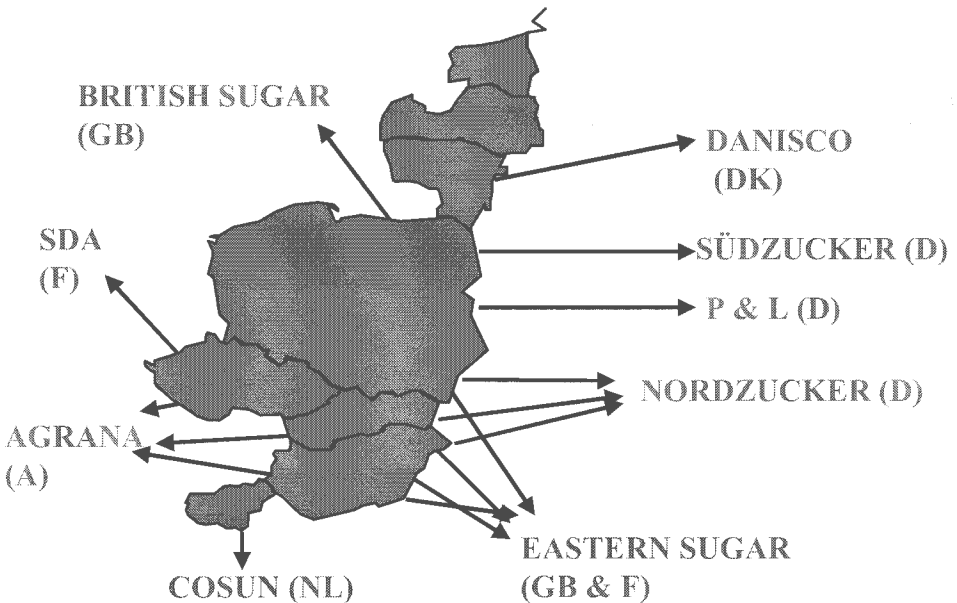
Cliché 13

SUGAR QUOTAS FOR THE NEW MEMBERS : 2 958 392 t in total



Cliché 14

PRESENCE OF EU SUGAR GROUPS IN THE NEW MEMBER STATES (% MARKET SHARE)



Il faut ajouter que l'essentiel de ces quotas a vocation à satisfaire la consommation intérieure de ces pays. En effet, les possibilités d'exportation qu'ils avaient négociées lors du cycle de l'Uruguay étaient dans l'ensemble assez faibles.

Voir Cliché 14

Pour les 7 nouveaux membres disposant d'un quota, il faut maintenant organiser les conditions d'une bonne intégration, c'est-à-dire adopter progressivement la réglementation communautaire.

Il faut aussi mettre en place des conditions de réception des betteraves équivalentes à ce qui se passe dans l'Europe des 15 et, négocier de nouveaux accords interprofessionnels respectant la réglementation de l'Union Européenne.

Tout ceci signifie pour les associations de planteurs et de fabricants et pour les administrations nationales un travail de construction et de contrôle qui nécessite un renforcement humain et financier de ces structures.

Pour le secteur betterave – sucre de ces nouveaux membres, l'élargissement est une chance historique de rénovation des structures de production et de consolidation de la culture betteravière par l'amélioration de sa rentabilité.

Logiquement cet élargissement devrait aussi renforcer le soutien politique à l'Organisation Européenne du Marché du Sucre.

B) LES AUTRES DÉFIS INTERNATIONAUX

Je ne voudrais pas vous assommer avec tous les défis qui s'imposent à la culture betteravière et à l'industrie sucrière de l'Union Européenne.

Vous savez que l'Australie et le Brésil sont très critiques à notre égard et veulent attaquer notre régime à l'OMC, notamment l'exportation des sucres C et la réexportation des sucres ACP.

En fait, ils voudraient chasser l'Union Européenne du marché mondial du sucre. Ce serait pour la stabilité du marché mondial une grave erreur, car l'Union Européenne a un rôle stabilisateur. Elle est un exportateur fiable et régulier de sucre de qualité. Sans l'Union Européenne le marché mondial serait comme dans le cas du café soumis principalement aux variations de la production de sucre du Brésil. Ceci signifie une variation du marché mondial en fonction des aléas climatiques de la région centre sud du Brésil et des variations de la politique du Brésil à l'égard de l'éthanol de canne.

- Un autre défi auquel nous sommes ici tous confrontés est le défi des négociations agricoles à l'OMC où nous devons défendre avec la plus grande énergie nos revenus, c'est-à-dire nos prix intérieurs et nos capacités de production.

- L'Union Européenne avec une certaine naïveté s'est aussi aventurée à ouvrir son marché du sucre aux importations des pays les moins avancés et aux pays de l'ex-Yougoslavie, sans limite quantitative et sans droits de douane.

C'est une très grande menace pour nous à l'avenir et nous devons d'une manière ou d'une autre canaliser ces importations pour qu'elles ne perturbent

pas trop notre marché. Il faudra s'assurer qu'elles respectent les règles d'origine et ne conduisent pas à des détournements de trafic au profit des autres grands pays exportateurs et surtout des maisons de commerce international.

Dans le courant de 2003, la COMMISSION de l'Union Européenne doit présenter un rapport sur la réglementation sucrière après 2006. C'est une tâche très difficile car il y a aujourd'hui beaucoup trop d'inconnues dans le secteur du sucre, mais aussi à l'OMC et dans la nouvelle réforme de la Politique Agricole Commune que le Commissaire européen FISCHLER voudrait imposer.

Nous ne savons donc pas ce que sera l'importance de ce rapport pour notre avenir mais nous sommes d'ores et déjà très vigilants.

B) TECHNIQUE

Je pense vous avoir brossé le tableau des principales caractéristiques de la culture betteravière européenne au niveau économique et politique et je voudrais maintenant vous donner un aperçu plus technique.

1) LES RÉCEPTIONS DE BETTERAVES

Les conditions d'achat des betteraves ne sont pas toutes identiques en Europe. Mais l'Union Européenne a défini comme critère minimal que la richesse saccharine devait être prise en compte. D'autres critères peuvent être retenus également par accord interprofessionnel comme la pureté interne de la betterave et sa propreté extérieure.

Pour toutes ces raisons, les fabricants de sucre prélèvent des échantillons de betteraves lors des livraisons et analysent ces échantillons.

La tare terre est en général évaluée par lavage de l'échantillon.

La tare collet est en général évaluée par scalpage de la betterave selon des règles variant d'un pays à l'autre, autour des premières insertions foliaires.

La teneur en sucre est mesurée par saccharimétrie optique, après traitement d'un échantillon de râpure.

La pureté est déterminée, après analyse du jus, par des formules diverses faisant intervenir surtout l'azote alpha aminé, mais aussi l'azote total et le potassium.

Le respect des méthodes de réception est surveillé en permanence par les associations de planteurs qui ont beaucoup œuvré pour une automatisation des centres de réception.

Les résultats de réception de ces dernières années montrent une moyenne européenne de teneur en sucre de 16,9% avec des moyennes selon les pays qui s'échelonnent de 14,5 à 17,8%. Dans cette fourchette de richesse, les bonifications et les réfections de prix sont en général de 0,9% par dizaine de degré. La mesure du sucre est sauf accident bien maîtrisée.

Par contre la mesure du collet reste très aléatoire dans de nombreux pays de l'Union Européenne. Dans certains pays, les planteurs restent très frustrés par

des tares collets de 8 à 10% du poids des betteraves lavées, car ces niveaux de tare tiennent beaucoup plus aux règles de décolletage qu'à la fourniture de matière impropre à la transformation en sucre.

La tare terre est encore assez élevée dans certains pays de l'Union Européenne, et de nombreux moyens économiques et techniques sont mis en œuvre pour la réduire. Les accords interprofessionnels avec leurs barèmes de réfaction et de bonification sont un facteur important de progrès.

2) LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est devenu dans l'Union Européenne un facteur important à prendre en compte dans la manière de pratiquer l'agriculture, car il y a une demande très forte de nos concitoyens.

La Politique Agricole Commune intègre donc de plus en plus d'obligations de protéger l'environnement, qu'il s'agisse des eaux, de l'air, de la faune ou de la flore.

Par exemple, les organismes génétiquement modifiés sont très strictement contrôlés au niveau des essais et encore interdits en culture commerciale.

Les eaux souterraines et de surface sont contrôlées de manière très stricte du point de vue de leur teneur en azote ou en résidus de pesticides.

Les molécules constituant les produits phytosanitaires sont régulièrement contrôlées et soumises à homologation périodique avec fixation de leurs règles d'utilisation.

Je voudrais au moyen de quelques clichés vous montrer comment les techniques ont évolué dans l'Union Européenne pour répondre à cette demande de protection de l'environnement.

- a) La betterave a une bonne performance écologique car c'est la plante qui dans l'Union Européenne à la plus forte production de matière sèche à l'hectare.

Voir Cliché 15

Cette performance en matière sèche explique sa grande capacité énergétique et donc son potentiel pour la production de bioéthanol.

Voir Cliché 16

Voir Cliché 17

- b) La betterave utilise l'azote de manière efficace, ce qui a permis de réduire les quantités d'azote apportées par hectare.

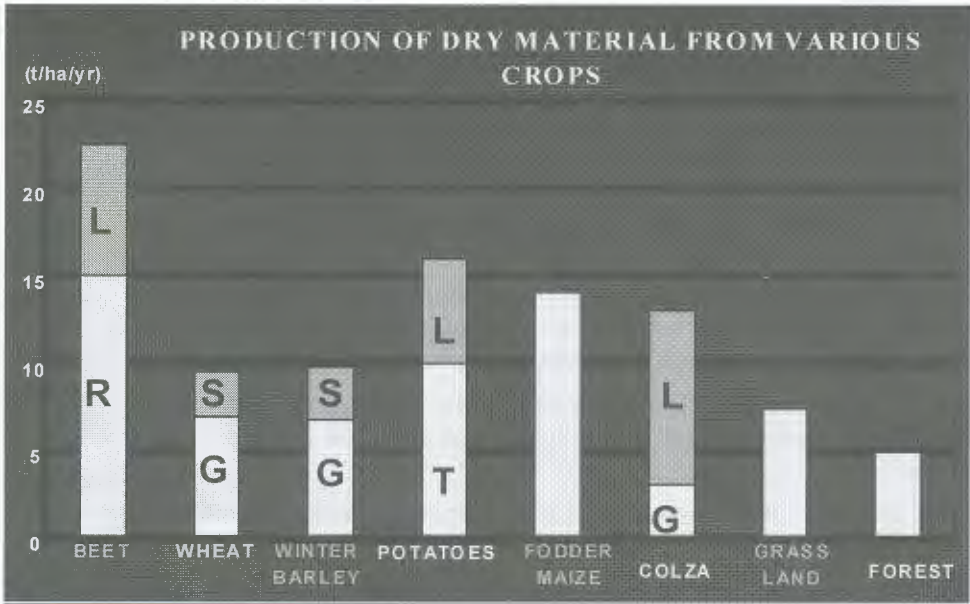
Au Royaume-Uni : de 160 kg/ha à 105 kg/ha en 25 ans

En Espagne : de plus 250 kg/ha à environ 150 kg/ha en 10 ans

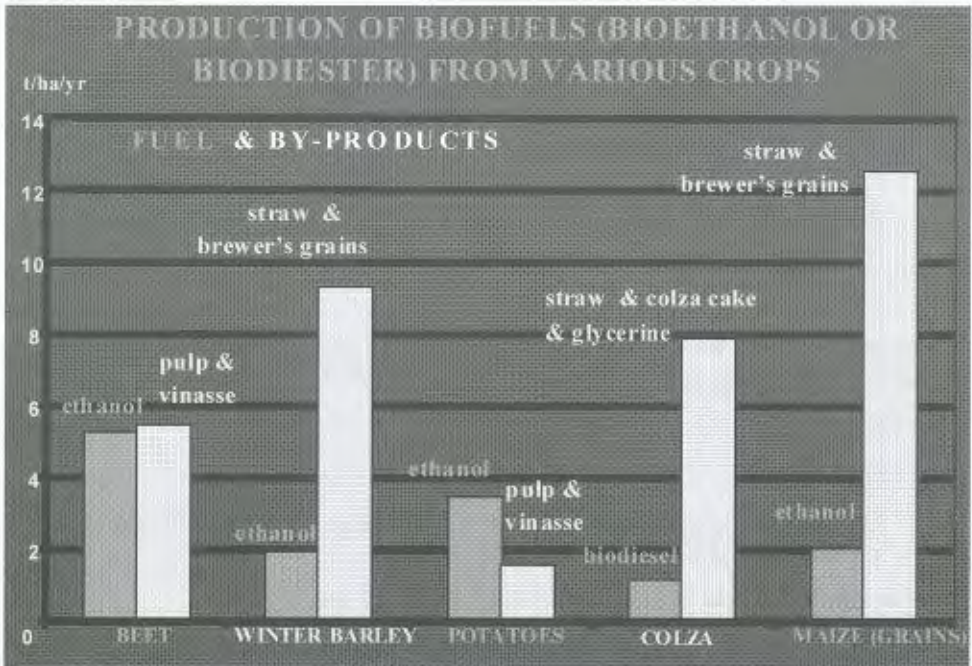
En France : de 180 kg/ha à 120 kg/ha en 20 ans

Voir Cliché 18

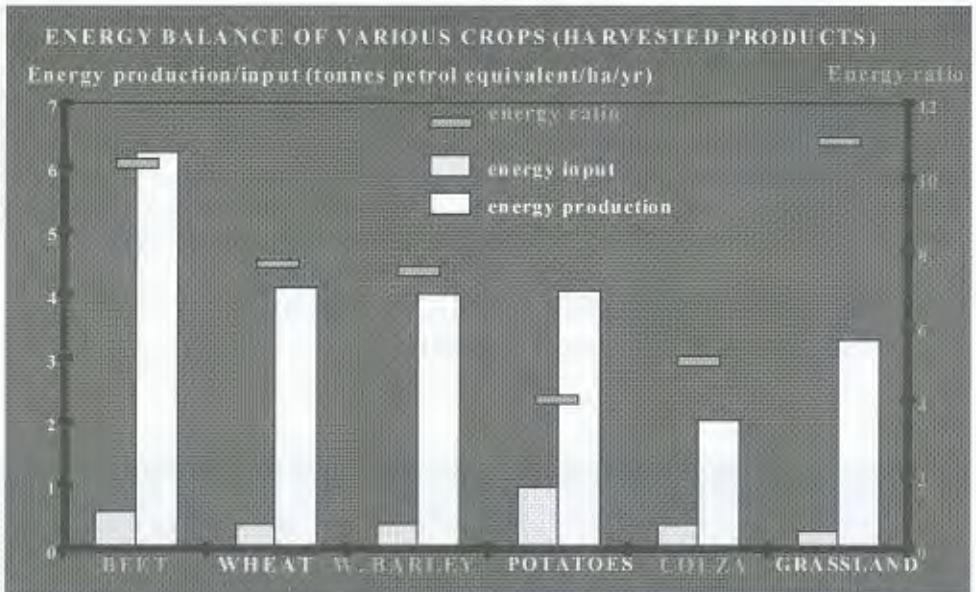
Cliché 15



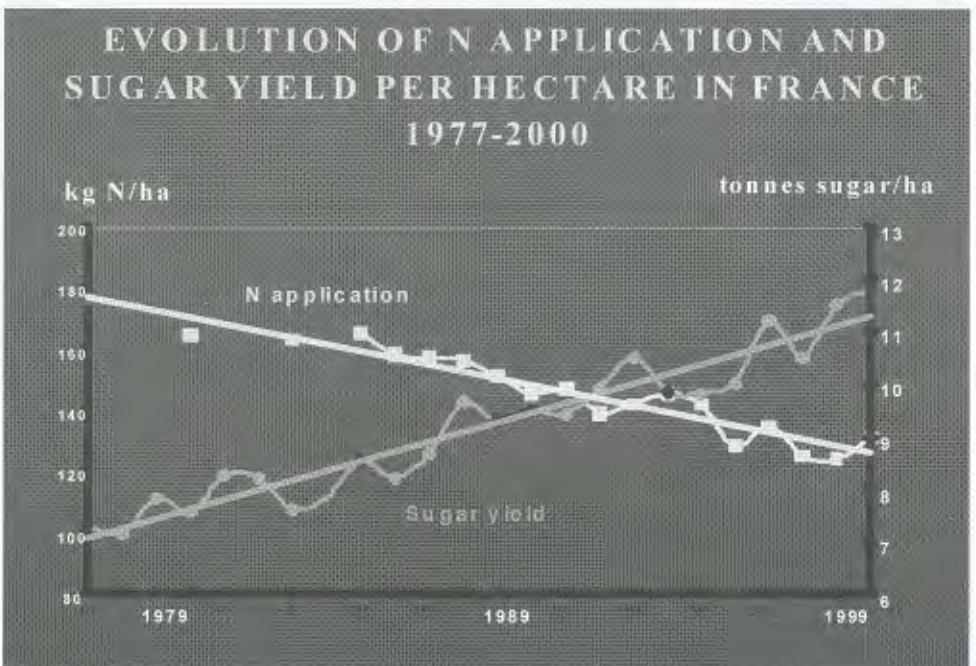
Cliché 16



Cliché 17



Cliché 18



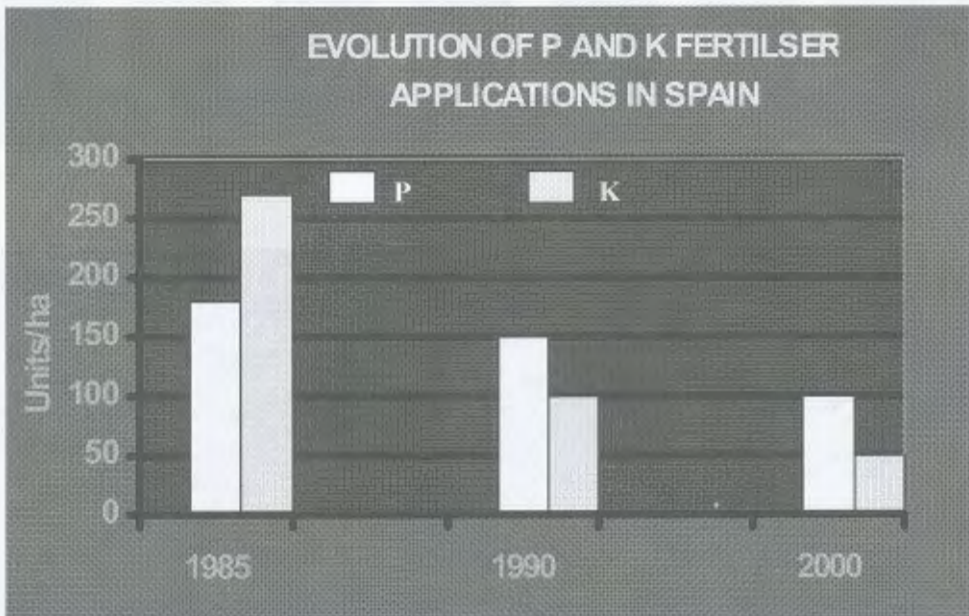
Par ailleurs, la betterave utilise bien et jusqu'au bout l'azote libéré dans le sol par minéralisation.

Il y a donc peu d'azote minéral résiduel dans le sol après la culture de la betterave. En général, moins de 30 kg/ha et moins que dans le cas de la plupart des autres cultures.

Une technique qui se répand en Europe pour piéger l'azote du sol avant la culture de la betterave, est la culture de moutarde ou d'une autre plante de couverture entre la récolte des céréales et le semis des betteraves. En Autriche, par exemple, 70% des surfaces betteravières pratiquent cette technique.

C) LA DIMINUTION DES APPLICATIONS DE PHOSPHORE ET DE POTASSIUM

Cliché 19 :



D) LA DIMINUTION DES UTILISATIONS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES.

De nombreux efforts sont faits depuis longtemps pour réduire les utilisations de produits phytosanitaires. Parallèlement, les autorités sanitaires examinent la toxicité des produits et interdisent ceux qui sont les plus dangereux. A titre d'exemple, Le Conseil des Ministres de l'Union Européenne s'interroge actuellement sur la nécessité de continuer à autoriser l'usage de l'Aldicarb qui est pourtant nécessaire dans la lutte contre les nématodes.

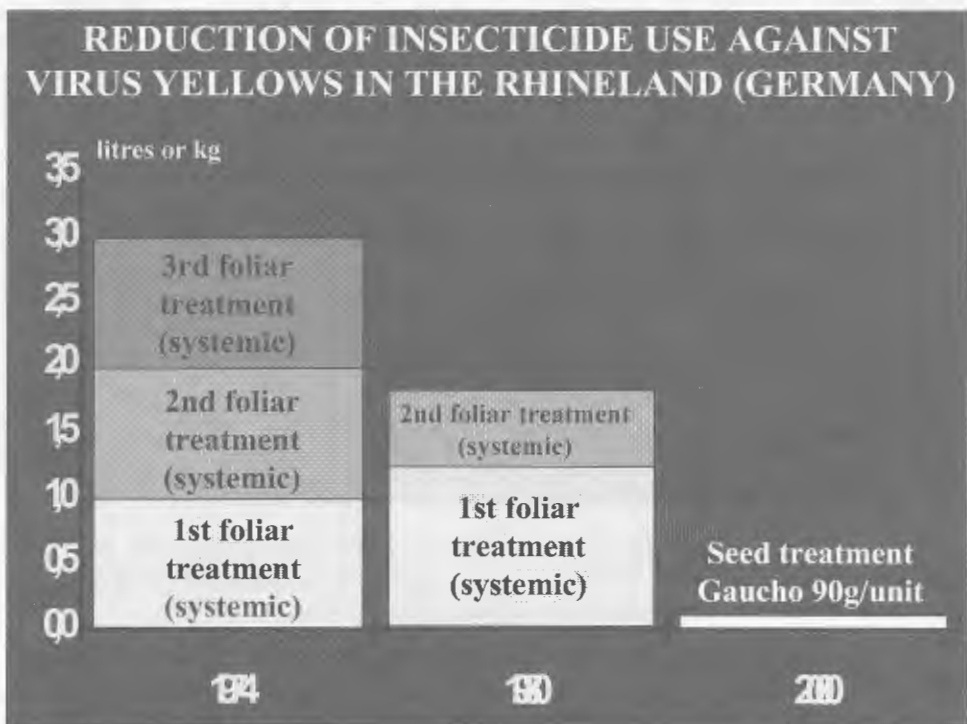
L'utilisation des produits phytosanitaires est donc très contrôlée. Les agriculteurs utilisent en général les systèmes d'alerte de leurs instituts techniques. Ils mesurent les seuils de dommages avant de déclencher les

traitements et se servent de différents systèmes d'information pour utiliser le bon produit au bon moment et à la dose requise.

La plus grande partie des semis est exécutée dans l'Union Européenne avec des graines enrobées. L'enrobage permet de traiter de façon extrêmement précise la plantule, ce qui réduit la surface couverte par l'insecticide à quelques mètres carrés là où, autrefois, on pratiquait des traitements généralisés au niveau du champ.

Par exemple, en Allemagne, pour lutter contre le virus de la jaunisse, on traite uniquement la graine alors qu'autrefois, trois traitements foliaires étaient nécessaires.

Cliché 20

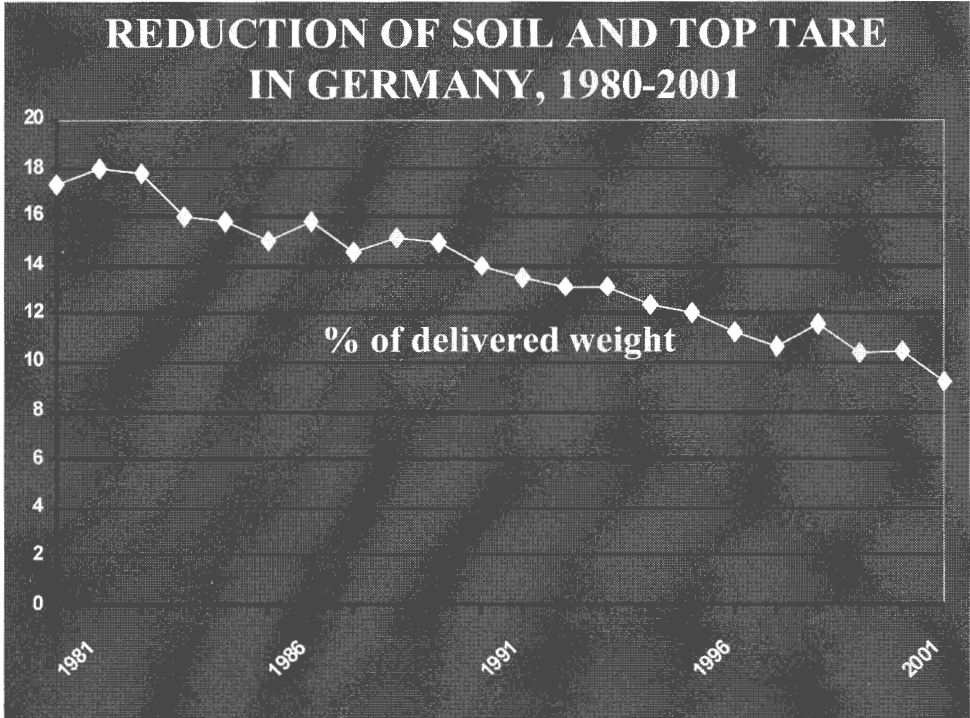


En France, on estime que l'utilisation d'insecticides et de fongicides a diminué respectivement de 50% et de 75% depuis 1980.

Le développement de variétés résistantes ou tolérantes à la rhizomanie, à la cercosporiose ou à certains parasites facilite le travail de l'agriculteur et améliore aussi la protection de l'environnement.

E) LA DIMINUTION DE LA TARE TERRE EST UN AUTRE ÉLÉMENT IMPORTANT D'AMÉLIORATION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Cliché21



Pour cela, l'agriculteur dispose de moyens d'action tout au long du cycle végétatif, du semis à la récolte et au chargement. L'influence génétique est également une voie prometteuse à explorer pour l'avenir.

Il y a un an, les planteurs de betteraves et l'industrie sucrière d' l'UE ont décidé de faire le point sur leur secteur au regard de la demande croissante de protection de l'environnement. Ce rapport commun, publié ce mois-ci, passe en revue les objectifs et les réalisations du secteur betterave/sucre en matière environnementale.

Cliché 23 (dernier)

CONCLUSION

La culture betteravière est en Europe sans cesse confrontée à de nouveaux défis : défis politiques, défis économiques, défis techniques.

Le Congrès de l'IIRB est à cet égard important pour faire avancer les techniques, trouver de nouvelles solutions, améliorer les rendements.

Si nous en étions restés à la betterave cultivée par ACHARD en 1800, l'industrie du sucre de betterave n'existerait plus depuis longtemps.

Son succès passé et ses succès futurs, elle les doit et les devra à son organisation de marché, mais surtout à sa viabilité économique, laquelle dépend des résultats obtenus par les chercheurs et les instituts techniques.

De même que nous avons eu besoin de vous dans le passé, nous avons maintenant besoin de vous pour forger notre avenir.

Je vous souhaite donc un bon Congrès.

**JOINT REPORT
PUBLISHED IN
FEBRUARY 2003 BY
EUROPEAN SUGAR
BEET GROWERS
AND SUGAR INDUSTRY**

**DOCUMENTS
ENVIRONMENTAL
OBJECTIVES AND
ACHIEVEMENTS**

CAN BE CONSULTED ON:

www.iirb.org

www.cefs.org



environmental report

BEET GROWING AND SUGAR PRODUCTION IN EUROPE

